



David Capitant accède au poste de vice-président français de l'Université franco-allemande

David Capitant a été élu vice-président de l'Université franco-allemande lors de l'assemblée des établissements membres de l'UFA à Munich, le 11 juin 2015. Il succède ainsi à Patrice Neau qui occupe ce poste depuis le début de l'année, après avoir été président de 2013 à 2014 et assuré une première fois la vice-présidence en 2012. David Capitant débutera son mandat de quatre ans le 1er janvier 2016, aux côtés de Patricia Oster-Stierle, actuelle présidente de l'UFA.

Né en 1967 à Boulogne-Billancourt, il est professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis 2001. Il y dirige le cursus intégré « Études juridiques franco-allemandes » et le « Master of European Governance and Administration (MEGA) », deux cursus à double diplôme placés sous l'égide de l'UFA.

Après des études de droit effectuées à l'Université de Nice et à celle de Paris 1, David Capitant a choisi de se spécialiser dans le domaine du droit comparé. Ses travaux ont essentiellement porté sur le droit allemand. Avant de devenir professeur de droit public à Paris 1, il a enseigné durant trois ans à l'Université de Lille 2. Aujourd'hui, il dirige entre autres le Centre de droit allemand de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Il siège par ailleurs au conseil d'administration de la Maison Heinrich Heine à Paris et fait partie du comité de pilotage du CIERA. Depuis 2012, il est également membre de la commission scientifique de l'UFA et assure la coordination du groupe disciplinaire « Droit ». De ce fait, il a pu acquérir une longue expérience des structures et du fonctionnement de l'UFA dont il connaît bien les collaborateurs.

Le nouveau vice-président souhaite en particulier inscrire l'action de l'Université franco-allemande dans le cadre du mouvement général d'internationalisation de l'enseignement supérieur auquel sont confrontés ses établissements et institutions membres. Il entend ainsi consolider le rôle de la France et de l'Allemagne en tant que partenaires au sein de l'espace d'enseignement supérieur européen et voit dans cette coopération bilatérale une belle opportunité pour l'Europe tout entière.

Il souhaite également mettre à profit et renforcer l'étroite coopération avec les établissements et institutions membres qui, selon lui, constituent la substance de l'UFA. Il espère ainsi valoriser les

Contacts presse :

UFA : Elsa-Claire ELISEE | +49 681 938 12 140 | elisee@dfh-ufa.org

Créée en 1997 à l'occasion du sommet franco-allemand de Weimar, l'Université franco-allemande (UFA) est une institution binationale. L'UFA est un réseau de 180 établissements d'enseignement supérieur français et allemands qui proposent en tout 176 cursus intégrés binationaux et trinotionaux, accueillant tous les ans quelque 6 300 étudiants. Son objectif est de renforcer la coopération franco-allemande dans l'enseignement supérieur, la recherche et la formation de jeunes chercheurs. L'UFA est financée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du côté français, et par le Bundesministerium für Bildung und Forschung, la Kultusministerkonferenz et l'Auswärtiges Amt du côté allemand. www.dfh-ufa.org

spécificités propres à chacun des cursus binationaux ou trinationaux et souligner leur individualité, tout en mettant l'accent sur leur qualité et leurs atouts.

Il se réjouit à la perspective de la future collaboration avec Patricia Oster-Stierle, actuelle présidente de l'UFA. À ses côtés, il entend consolider les financements publics et privés indispensables pour que l'UFA puisse mener à bien les missions qui lui ont été confiées par les gouvernements français et allemand.

Entre 2011 et 2014, le nombre des étudiants de l'UFA est passé de 5 000 à environ 6 200, une évolution positive que David Capitant souhaite voir encore progresser. Il compte également mettre l'accent sur le développement des programmes d'études et de soutien à la recherche de l'UFA, afin de renforcer la position de cette dernière en tant qu'interlocutrice dans le domaine de la formation interculturelle de haut niveau.